

Communiqué de presse

Mardi 31 janvier 2012



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône



Face à la flambée des actes de violence

Une réunion d'information pour renforcer la prévention chez les horlogers-bijoutiers

A la suite de la montée du prix de l'or, le nombre de vols à mains armées et de cambriolages à Marseille et dans la région ne cesse d'augmenter. La sécurité des horlogers-bijoutiers est de plus en plus mise à mal. Pour lutter contre cette flambée de violence, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône organise une réunion de prévention et d'information sur les agressions le 6 février à 9h, en partenariat avec la Direction départementale de la Sécurité publique des Bouches-du-Rhône, la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence et le Syndicat des Artisans du Bijou et de la Montre de Marseille.

Les bijouteries sont des commerces particulièrement exposés aux agressions. De nombreux faits divers extrêmement violents rappellent régulièrement combien ce métier est en alerte. Pour augmenter la sécurité de ces hommes et femmes, il est indispensable de les informer sur les modes opératoires des délinquants, de les sensibiliser à la prévention des attaques en leur indiquant les comportements à risques à éviter, la conduite à tenir en cas d'agression.

Les spécialistes du sujet proposent aux horlogers-bijoutiers une rencontre au cours de laquelle seront abordées les questions suivantes : comment mieux se protéger ? A qui s'adresser ? Quels dispositifs techniques de sécurité existent ? Quelles sont les subventions pour les installer ?

Rendez-vous **lundi 6 février à 9h à la CMA 13**

5, boulevard Pèbre - 13 008 Marseille

Renseignements et inscriptions : 04 91 32 34 73 ou via economie@cm13.org

Contacts presse :

Chambre de métiers et de l'artisanat

Amélie BEAUCART

Tél. : 04 91 32 24 17

Mail : abeaucart@cm13.org

Direction départementale de la Sécurité publique

Arnaud LOUIS

Tél. : 04 91 39 84 03

Mail : arnaud.louis@interieur.gouv.fr